

## ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 29 NOVEMBRE 2014



**Accueil** : l'AD de la Délégation APF d'Ille-&Vilaine s'est tenue, le samedi 29 novembre dernier, à l'IEM Handas de Chartres de Bretagne.

Les 66 participants ont été accueillis dès 9h30, autour d'un café, par le Directeur Francis Renard et l'équipe des salariés.

Après un hommage à nos amis disparus dans l'année, les travaux ont débuté à 10h par le **compte-rendu des différentes activités de la Délégation** pour l'année écoulée.

Catherine Poulain donne les résultats des diverses **opérations ressources** réalisées dans l'année :

- ◇ Textiles 2014 : 3 chargements (février, juin, octobre) de 43,8 tonnes par 25 bénévoles pour un bénéfice de 9018€.
- ◇ Braderies 2014 : 4 braderies ont mobilisé environ 70 personnes à chaque fois (20 pour celle de la salle Ory) et rapporté 21 628€.
- ◇ Opération paquets cadeaux 2013 : à Rennes, 122 bénévoles pour un bénéfice net de 5196€. A St Malo, 15 bénévoles pour un bénéfice net de 5053€.
- ◇ Fête du Sourire 2014 : 1742€ (paquets cadeaux fête des Mères à St Malo, 2 braderies à Vitry, une randonnée adaptée sur le secteur de Rennes).

Elle annonce aussi, pour mars 2015, l'opération des brioches de l'amitié, opération d'autant plus importante qu'elle est une source de revenus essentielle pour la Délégation (environ 40 000€).

Elle fait le point sur la collecte **Handidon** qui, à ce jour, a permis la vente de 406 carnets de tombola (soit 8136€), ce qui, hélas, est en-

core loin de l'objectif à atteindre avant le 15 décembre (800 carnets). Francis Renard appelle la mobilisation de tous pour se rapprocher autant que possible de cet objectif. Il projette une courte vidéo de présentation du Handidon, réalisée par la Société « Oniric Vision », locataire dans les murs de la Délégation. Francis Renard précise que ce document, modifié et adapté, pourra servir de support à d'autres opérations de ressources ou de communications.

Catherine Poulain donne un bilan des séjours « **APF Evasion** » dont ont bénéficié 15 adhérents du département (19 dossiers constitués).

Elle fait également le point sur la **Démarche Qualité**, portant cette année essentiellement sur l'amélioration de l'accueil, avec le concours des 2 groupes de travail constitués « **Accueil Standard** » et « **Accueil du Jeudi** », avec pour ce dernier l'obligation de rebondir et se diversifier après le départ du SAMS. L'élaboration de classeurs pratiques, d'affiches et de notices ont facilité le travail des bénévoles permanents de l'accueil standard. L'organisation d'activités diverses, au moins une par mois tout au long de l'année, a permis de redynamiser le groupe « Accueil du Jeudi » coordonné par Anne de Frémond et d'animer la Délégation par ses décorations saisonnières, ses ateliers (masques, crêpes, chocolats, décorations petits pots...) grâce au soutien de Nicole Jarno et ses animations diverses (projection de photos et de films, lecture de contes, organisation d'un loto, après-midi jeux...).

Francis Renard rappelle ensuite, en terme de **communication**, la parution régulière de notre bulletin d'informations **Han'dizou** (un n° trimestriel et un n° spécial annuel) et le travail de la petite équipe dédiée à cette tâche (Patrick Aubry, Hélène-Gisèle Boukou, Jean-Yves Le Hoüezec, Brigitte Parey-Mans et Elisabeth Renaud). Il signale également l'amélioration de la mise à jour de notre **site internet** par la même équipe assistée efficacement par Michel Lutz, notre webmaster bénévole. N'hésitez pas à visiter ce site : [www.apf35.com](http://www.apf35.com).

## ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2014 (suite)



Cécile Cottebrune-Desbats, chargée de mission à la Délégation, a ensuite présenté, assistée par Patrick Aubry et Yvon Nouël, les activités militantes du **Groupe Initiative** (CR réguliers dans notre bulletin Han'dizou).

Stéphanie André, animatrice du **groupe loisirs**, a également fait le bilan des sorties et des activités du groupe cette année et donné la parole à Sébastien, participant actif à ces animations.

Francis Renard a, ensuite, appelé les représentants des **groupes relais** (GR) à rendre compte de leurs activités : Maryvonne Lhermitte, Jacqueline Leroy et Marc Roberts pour St-Malo, Nelly Baguelin pour Vitré, Pascal Royer pour Fougères / Tremblay (CR réguliers dans notre bulletin Han'dizou).

Monique Berlan a, ensuite, fait le compte-rendu des dernières actions et manifestations du **groupe d'Entraide Polio Ouest** (EPO). N'hésitez pas à consulter le site [www.apf35.com](http://www.apf35.com) régulièrement mis à jour par Monique et Michel Lutz (rubrique Entraide Polio Ouest).

Enfin, Lucie Thomas a donné les derniers échos, en demi-teinte, de la **mobilisation des parents d'enfants polyhandicapés** (voir le site [www.apf35.com](http://www.apf35.com) et le n° spécial 2014 d'Han'dizou).

Mr Henri Geniez intervient également pour présenter son rôle de **représentant au sein du CRUCQ** (défense des usagers d'établissements de santé). Il signale que son mandat va prendre fin et qu'il devra être remplacé (article à paraître dans un prochain n° d'Han'dizou).

Francis Renard a conclu ce rapport d'activités en présentant, sur écran, les graphiques d'évolution sur **10 ans de la situation financière de la Délégation** : retour à un équilibre financier malgré des ressources moindres et un effectif de salariés réduit.

Il passe ensuite la parole à Jean-François Die-

trich, Directeur régional, pour qu'il présente la **nouvelle organisation des Délégations**.

Le Directeur régional a rappelé le contexte économique et social défavorable et la situation financière difficile de l'APF. Face à ce constat, la réorganisation des Délégations s'impose et devra réussir dans les 2 ans. L'enjeu est de taille car il concerne le pilier militant de notre mouvement. Sans ce pilier, l'APF perdrait une de ses raisons d'être originelles mais une réorganisation s'impose. Il met en garde tous les acteurs sur la dérive qui consisterait à se diviser ou chercher des responsables. Il réaffirme le principe d'une **solidarité collective** entre les différentes entités de l'association.

Concernant cette réorganisation, elle doit se faire à l'échelon régional (selon la nouvelle carte des régions) et n'est pas encore arrêtée. Ce qui est sûr, c'est que le schéma « un département = une délégation » n'existera plus. La structure de base comportera **3 échelons** : la région avec un Directeur régional ; les territoires (qui s'étendront sur plusieurs départements) avec un directeur de territoire ; et des réseaux d'implantation de proximité (comme les groupes relais), soutenus par un conseil élu. Jean-François Dietrich a assuré qu'il n'y aurait pas de licenciements mais les départs (Directeurs de Délégation notamment) ne seront pas systématiquement remplacés.

Face aux réactions et interventions inquiètes et animées suite à son exposé, le Directeur régional a rappelé les principes de solidarité qui doivent prévaloir et confirmé que la nouvelle organisation devra se mettre en œuvre en développant les **coopérations** et en mutualisant les compétences et les expertises entre réseaux.



## ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2014 (suite)

Vers 12H30, un excellent repas servi par nos salariés et quelques bénévoles a donné à chacun l'occasion d'échanges très conviviaux.

L'AD a repris vers 14H30 par le **compte-rendu des activités du Conseil Départemental (CD)**, donné par Gwenaëlle Chevalier entourée des membres du CD présents (cf article p.14 et 15).

Les participants ont ensuite été répartis en 3 groupes pour **les ateliers de l'après-midi en vue du recensement des besoins des personnes en situation de handicap** dans les domaines comme la santé, le logement, les aides techniques, les transports, les loisirs, la formation et l'emploi, la scolarité... (synthèse de ces échanges ci-après).

**Clôture** : la journée s'est achevée en dou-

leur, bercée par les notes très mélodieuses de la harpe celtique jouée par Chantal Moret qui nous a gentiment interprété quelques morceaux issus de Bretagne, d'Irlande, du Pays de Galles...



Merci à elle et à nos salariés et bénévoles qui ont organisé cette journée de mains de Maëstro et à tous les acteurs qui nous ont montré, tout au long de l'Assemblée, leur forte implication pour faire vivre les valeurs de notre mouvement !

### Synthèse des travaux de groupe de l'AD



#### SANTE :

- ◇ L'accueil et l'accompagnement en cas d'hospitalisation pourraient faire l'objet d'un protocole qui mettrait l'accent sur la relation soignant-soigné et recenser les habitudes de vie. Il y a quelques années, un travail dans ce sens a été mené par la Délégation Départementale. En reprenant le document, ne serait-il pas possible de le réactualiser ? Lors d'hospitalisations prévues, en anticipant son arrivée, la personne pourrait expliquer sa situation aux professionnels. La personne doit également pouvoir amener le matériel spécifique dont elle a besoin.

- ◇ Certains ont souligné les augmentations du coût des mutuelles qui inquiètent car elles peuvent amener des restes à charge de plus en plus importants.

#### LOGEMENT :

- ◇ Les délais avant l'obtention d'un logement adapté dans le parc social sont de plus en plus longs.
- ◇ Les aménagements sont parfois défectueux et les adaptations ne concernent que le vital comme les toilettes et la douche. Il faut donc convaincre le bailleur social de l'importance d'aménagements dits de confort comme l'accès au balcon.
- ◇ Lorsque des aménagements sont nécessaires dans le logement déjà occupé après plusieurs années, il est souvent proposé le déménagement. Ce n'est pas la solution la plus pertinente ni optimale.
- ◇ Il a été noté le manque de logements adaptés domotisés à Rennes Métropole, mais aussi, et parfois de manière plus criante, à Redon et Saint Malo.



## Synthèse des travaux de groupe de l'AD (suite)

### AIDES TECHNIQUES :

- ◇ Pourquoi certains professionnels ne proposent-ils que des fauteuils roulants non référencés, avec comme seule prise en charge le Fonds Départemental de Compensation et non pas la Sécurité Sociale (CPAM), et le risque pour l'utilisateur d'un reste à charge très important ?
- ◇ Les délais (souvent longs !) et les modalités (quelquefois complexes avec plusieurs interlocuteurs !) sont parfois incompréhensibles avec des informations qui tiennent plus de la rumeur que de la vérité. Un travail de clarification sur l'attribution des aides techniques et sur la fiabilité des informations est nécessaire. Certains matériels comme les tri-mobiles ne seraient plus pris en charge, obligeant les usagers à se « rabattre » sur un fauteuil roulant électrique.

### TRANSPORT :

- ◇ Si dans le territoire de Rennes Métropole, le transport est tout à fait correct, les vraies difficultés se situent sur le reste du département avec des ruptures dans la chaîne de déplacement d'une communauté de communes à une autre.
- ◇ Dans certaines communautés de communes où un transport spécifique est proposé, il conviendrait de faire un état des lieux car il apparaît que les pratiques sont très différentes et qu'elles ne répondent pas toujours aux besoins des personnes.

- ◇ Quelques inquiétudes concernant le service Handistar sont exprimées face à la saturation de ce dernier. Des réponses sont à l'étude en coopération avec la STAR, Handistar, le SAMS APF et la DD35.

Les tri-mobiles ne seraient pas acceptés dans les déplacements avec Handistar.

### LOISIRS :

- ◇ Une remarque concerne le surcoût lié à l'accompagnateur lorsque celui-ci doit faire supporter ses dépenses par la personne en situation de handicap qu'il accompagne ;
- ◇ Les adhérents présents ont souligné l'importance du maintien d'activités de loisirs organisées par la DD35, avec notamment la prise en charge des frais liés aux accompagnateurs bénévoles.

### AUTRES POINTS DIVERS ABORDES :

- ◇ L'attribution d'une carte de stationnement réservé et le remboursement des paires de chaussures orthopédiques.

- ◇ Les conditions pour bénéficier de la présence d'une aide ménagère, la modification d'un dossier MDPH, le taux à partir duquel il est possible d'utiliser Handistar.



## EN DIRECT DU CD

### Le Conseil Départemental (CD) contribue à différents niveaux à la vie de notre association.

Il a ainsi largement participé à **la réflexion sur l'évolution de notre association**. Le travail est bien avancé. Les explications données à l'occasion de l'Assemblée Départementale en témoignent. Il reste encore beaucoup à faire pour la mise en œuvre de la nouvelle configuration. Chacun d'entre nous peut et doit y contribuer. Le Conseil

Départemental continuera à apporter sa pierre à l'édifice.

Le Conseil Départemental a aussi le souci de **défendre les droits des personnes en situation de handicap**. En ce moment ces droits sont malmenés. L'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour l'accessibilité à tout pour tous a été remise en cause par la publication fin septembre d'une ordonnance repoussant l'échéance de 3, 6 ou 9 ans.